

Expression des groupes du Conseil municipal

En application du Code général des collectivités locales, il est institué pour chaque parution du magazine "Votre Ville" une page réservée à l'expression des groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal : la majorité de Gauche rassemblée au sein du groupe "Sainte-Geneviève Avant Tout" (33 élus) et les deux groupes d'opposition, "Expression Génovéfaine" (4 élus) et "Ste-Geneviève Autrement" (2 élus).



**Ste Geneviève
Autrement**



**Expression
Génovéfaine**



**Sainte Geneviève
Avant Tout**

Vélo, logements, sports et impôts

● Le prix du carburant a augmenté de près de trente centimes d'euros par litre en quelques mois. Le cyclone qui a ravagé la Nouvelle Orléans nous montre ce que seront les catastrophes climatiques dues au réchauffement de l'atmosphère. Nous savons bien qu'il nous faudra un peu changer nos habitudes. Pour les courts trajets, nous sommes nombreux à penser qu'il vaudrait mieux utiliser le vélo. Depuis plus de dix ans, Ste Geneviève Autrement demande à la ville d'aménager quelques itinéraires pour les vélos : vitesse effectivement limitée à 30 km/h (il ne suffit pas d'un panneau "zone 30"), un goudron uni, un bon éclairage et des parcs à vélos gardés. On voit ici et là des débuts de réalisation mais sans programme d'ensemble daté, et l'on ne sait pas bien ce qui relève de la commune ou de la communauté d'agglomération.

● La France manque de logements sociaux au point que cela en devient scandaleux. Mais notre commune casse des logements sociaux de très bonne qualité à Pergaud, une résidence où règne la mixité sociale, très bien située près d'un parc, d'une école, d'un collège, du lycée, de la piscine, d'un gymnase. Que voilà une vraie et bonne politique sociale ! Cinquante logements sont déjà cassés, un immeuble de quatre étages et un autre de six (des barres épouvantables n'est-ce pas ?) ; l'immeuble du 25 de la rue Manhès résiste encore car quelques locataires refusent de partir dont un handicapé : cet immeuble était à peu près le seul de la commune à être aménagé pour recevoir des handicapés.

● Où en est le chantier de la nouvelle piscine ? Il devait démarrer cet été. On nous dit qu'il démarrera au début de l'année prochaine. Ce report laissera-t-il le temps de modifier les plans pour remplacer le bassin de 25 mètres par un bassin de 50 mètres ? Pour le prix (14 millions d'euros), ce devrait être possible.

● Les impôts de la région font un bond de 26,67 % ! Et que l'on ne nous dise pas que c'est à cause du transfert de charge de l'Etat vers la région, puisque ce transfert ne pèse pas sur le budget de cette année.

Henri Prévot

Ecrivez-nous au 80 rue E. Branly 91700 SGdB ou
sgautrement@wanadoo.fr ;
notre site : go.to/sainte-genevieve

QUEL BEL AVENIR...

Il y a près de 1 800 chômeurs inscrits sur notre ville. Malgré tous les efforts de la municipalité depuis de nombreuses années pour créer des emplois, il n'est malheureusement pas en son pouvoir de remédier seule à ce véritable fléau national. La fatalité en ce domaine n'est pas non plus inéluctable et il est clair que c'est au niveau gouvernemental que les actions doivent être entreprises.

Or, que voyons-nous aujourd'hui. Un gouvernement qui s'agite beaucoup pour désamorcer des dossiers explosifs (SNCM, Hewlett-Packard), mais surtout qui met en place un système de précarité salariale jamais atteint dans notre pays et qui va placer les jeunes en particulier dans des situations d'incertitude quasi permanente.

En effet avec le "Contrat Nouvelles Embauches", qui permettra pendant deux ans à un employeur de licencier comme bon lui semble, comment un jeune pourra-t-il justifier d'un revenu stable pour obtenir un prêt à sa banque pour acheter un appartement ou même pour avoir un contrat de location ? Quel organisme de logement voudra signer un bail de location avec des personnes ayant un tel contrat de travail ?

C'est une remise en cause du Code du travail et nous soutenons l'ensemble des syndicats dans leurs revendications sur le pouvoir d'achat et la défense des droits des salariés de ce pays.

Le démantèlement du service public et la privatisation des entreprises nationalisées font partie de la même logique qui sous prétexte d'obligation de concurrence fragilisera le statut du personnel de ces entreprises. Quel bel avenir...

Le progrès social ne passe certainement pas par là.

Nous serons aux côtés de celles et ceux qui ne se résignent pas à cet état de fait.

Daniel Bouchon